



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-043-2022-09

PUBLIÉ LE 20 SEPTEMBRE 2022

Sommaire

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France /

IDF-2022-09-19-00001 - Arrêté portant modification de l'arrêté n°IDF-2021-01-26-002 du 26 janvier 2021 de composition partielle et nomination au sein du comité de bassin Seine-Normandie (2 pages) Page 3

Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale /

IDF-2022-09-16-00008 - Arrêté modificatif du 16 septembre 2022 ADP Conseil CPAM de l'Essonne n°3/2022 - portant modification de la composition du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne (2 pages) Page 6

IDF-2022-09-16-00006 - Arrêté modificatif n°1 du 16 septembre 2022 ADP CA URSSAF IDF n° 2/2022 - portant modification de la composition du conseil d'administration de l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales de la région Ile de France (2 pages) Page 9

IDF-2022-09-16-00007 - Arrêté modificatif n°3 du 16 septembre 2022 portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France (3 pages) Page 12

Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et des
transports d'Île-de-France

IDF-2022-09-19-00001

Arrêté portant modification de l'arrêté
n°IDF-2021-01-26-002 du 26 janvier 2021 de
composition partielle et nomination au sein du
comité de bassin Seine-Normandie

ARRÊTÉ N°

portant modification de l'arrêté n°IDF-2021-01-26-002 du 26 janvier 2021 de composition partielle et nomination au sein du comité de bassin Seine-Normandie

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
PRÉFET DE PARIS
PRÉFET COORDONNATEUR DE BASSIN SEINE NORMANDIE
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L. 213-8, D. 213-17 et suivants ;

VU la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages notamment son article 34 ;

VU la loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique et notamment son article 134 ;

VU le décret n°2020-1062 du 17 août 2020 relatif à la composition des comités de bassin ;

VU le décret en Conseil des ministres du 22 juillet 2020 portant nomination du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris (hors classe) - M. Marc GUILLAUME ;

VU l'arrêté n°IDF-2021-01-26-002 du 26 janvier 2021 de composition partielle et de nomination au sein du comité de bassin Seine-Normandie modifié par l'arrêté n° IDF-2021-05-18-00007 du 18 mai 2021, par l'arrêté n°IDF-2021-09-16-00008 du 16 septembre 2021, par l'arrêté n° IDF-2021-09-29-00006 du 29 septembre 2021, par l'arrêté n°2021-11-17-0019 du 17 novembre 2021, par l'arrêté n°IDF-2022-02-25-00035 du 25 février 2022 et par l'arrêté n°IDF-2022-06-08-00007 du 8 juin 2022 ;

VU l'arrêté n°IDF-2021-02-02-004 du 2 février 2021 complétant l'arrêté de composition partielle et nomination au sein du comité de bassin Seine-Normandie ;

VU la proposition de la Fédération nationale de la pêche et de la protection des milieux aquatiques adressée au Préfet coordonnateur de bassin le 5 septembre 2022,

VU la proposition de la Fédération nationale des chasseurs adressée au Préfet coordonnateur de bassin le 22 juin 2022,

VU la proposition des représentants de l'industrie, adressée au Préfet coordonnateur de bassin le 05 juillet 2022,

CONSIDÉRANT que suite à la réception de ces propositions, une modification de l'arrêté préfectoral de composition du comité de bassin Seine-Normandie est nécessaire ;

Sur proposition de la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France et de la directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie ;

ARRÊTE

Article 1 : L'article 3 de l'arrêté du 26 janvier 2021, nommant les représentants des usagers non économiques est modifié comme suit :

- au titre des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique

M. Didier DONADIO en remplacement de M. Christian GRIGY

- au titre des instances cynégétiques

M. José DOMÉNÉ-GUÉRIN en remplacement de M. Alain DURAND

Article 2 : L'article 4 de l'arrêté du 26 janvier 2021, nommant les représentants des usagers économiques est modifié comme suit :

- pour les membres désignés au titre de l'industrie

M. François-Xavier MOONS en remplacement de M. Eric BEGUIN

Article 3 : Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral n°IDF-2021-02-26-002 du 26 janvier 2021 modifié demeurent inchangées.

Article 4 : Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet coordonnateur de bassin, la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, déléguée de bassin et la directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Article 5 : Le présent arrêté prendra effet à sa date de signature.

Fait à Paris, le 19 septembre 2022

Le préfet de la région d'Île-de-France,
préfet de Paris,
préfet coordonnateur du bassin Seine-Normandie

Signé

Marc GUILLAUME

Mission nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

IDF-2022-09-16-00008

Arrêté modificatif du 16 septembre 2022 ADP
Conseil CPAM de l'Essonne n°3/2022 - portant
modification de la composition du Conseil de la
Caisse Primaire d'Assurance Maladie de
l'Essonne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la santé et de la
prévention

Ministère délégué auprès du ministère
de l'économie, des finances et de la
souveraineté industrielle et numérique,
chargé des comptes publics

**Arrêté modificatif du 16 septembre 2022 – ADP Conseil CPAM de l'Essonne
n°3/2022 - portant modification de la composition du Conseil de la Caisse
Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne**

**Le Ministre de la santé et de la prévention et le Ministre délégué auprès du ministre de
l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des
comptes publics,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie et siégeant au sein du conseil de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

**Vu l'arrêté du 7 avril 2022 – ADP Conseil CPAM de l'Essonne n°1/2022 -
portant nomination des membres du Conseil de la Caisse Primaire
d'Assurance Maladie de l'Essonne**

**Vu l'arrêté modificatif du 11 avril 2022 – ADP Conseil CPAM de l'Essonne
n°2/2022 - portant modification de la composition du Conseil de la Caisse
Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne ;**

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à M. Dominique MARECALLE, chef de l'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale;

Arrêtent :

Article 1^{er}

- *Sur désignation de l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS):*

Titulaires :

Mme DOSNE (Irène)

Mme RIMBERT (Christelle)

Suppléants :

Sièges vacants

Article 2

Le Chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France.

Fait, le 16 septembre 2022

Le ministre de la santé et de la prévention,
Pour le ministre et par délégation

Dominique MARECALLE



Le Ministre délégué auprès du ministre de
l'économie, des finances et de la
souveraineté industrielle et numérique,
chargé des comptes publics,
Pour le ministre et par délégation

Dominique MARECALLE



Mission nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

IDF-2022-09-16-00006

Arrêté modificatif n°1 du 16 septembre 2022
ADP CA URSSAF IDF n° 2/2022 -
portant modification de la composition du
conseil d'administration de l'Union de
Recouvrement des Cotisations de Sécurité
Sociale et d'Allocations Familiales de la région
Ile de France

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la santé et de la
prévention

Ministère délégué auprès du
ministère de l'économie, des
finances et de la souveraineté
industrielle et numérique,
chargé des comptes publics

**Arrêté modificatif n°1 du 16 septembre 2022 – ADP CA URSSAF IDF n°
2/2022 -
portant modification de la composition du conseil d'administration de
l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations
Familiales de la région Ile de France**

**Le ministre de la santé et de la prévention et le ministre, délégué auprès
du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et
numérique, chargé des comptes publics,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 213-2, R. 121-5 à R. 121-7 et
D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 15 mars 2022 – ADP CA URSSAF IDF n° 1/2022 - portant nomination des
membres du conseil d'administration de l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité
Sociale et d'Allocations Familiales de la région Ile de France ;

Vu la proposition de candidature émanant du Mouvement des Entreprises de France
(MEDEF) ;

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Dominique
MARECALLE, chef de l'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale ;

Arrêtent :

Article 1^{er}

Est nommée membre du conseil d'administration de l'Union de Recouvrement
des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales de la région Ile de
France :

1° En tant que Représentante des Employeurs:

Sur désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF):

Suppléante :

Mme. VERDIER (Anne-Gabrielle)

Article 2

Le chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait le 16 septembre 2022

Le ministre de la santé et de la prévention,
Pour le ministre et par délégation

Dominique MARECALLE



Le ministre délégué, auprès du
ministre de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et
numérique, chargé des comptes
publics
Pour le ministre et par délégation :

Dominique MARECALLE



Mission nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

IDF-2022-09-16-00007

Arrêté modificatif n°3 du 16 septembre 2022
portant modification de la composition du
conseil d'administration de la Caisse Régionale
d'Assurance Maladie d'Ile-de-France

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du travail, du plein emploi et
de l'insertion

Ministère de la santé et de la
prévention

Ministère des solidarités, de
l'autonomie et des personnes
handicapées

Ministère délégué auprès du ministère
de l'économie, des finances et de la
souveraineté industrielle et numérique,
chargé des comptes publics

Arrêté modificatif n°3 du 16 septembre 2022 portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France

**Le Ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le Ministre de la santé et de la
prévention, le Ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées et le
Ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté
industrielle et numérique, chargé des comptes publics,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 215-2, L. 215-3, L. 612-4, R. 121-5 à
R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et
des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local
d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Vu l'arrêté du 25 février 2022 - ADP CRAMIF n°1/2022 - portant nomination des membres du conseil
d'administration de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France ;

Vu l'arrêté modificatif n°1 du 02 mars 2022 portant modification de la composition des membres du
conseil d'administration de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France ;

Vu l'arrêté modificatif n°2 du 23 mars 2022 portant modification de la composition des membres du
conseil d'administration de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France ;

Vu la demande de désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) afin qu'il soit procédé au remplacement de M. ROUFFIGNAC (Alexandre);

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à M. Dominique MARECALLE, Chef de l'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

ARRETENT :

Article 1^{er}

Est nommée membre du conseil d'administration de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France :

En tant que Représentante des employeurs :

- *Sur désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) :*

Mme GUILLOTIN (Valérie) en remplacement de M. Alexandre ROUFFIGNAC

Article 2

Le Chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de LA Préfecture de la Région Ile de France.

Fait le 16 septembre 2022

Le Ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion,
Pour le ministre et par délégation :
Dominique MARECALLE



Le Ministre de la santé et de la prévention,
Pour le ministre et par délégation :
Dominique MARECALLE



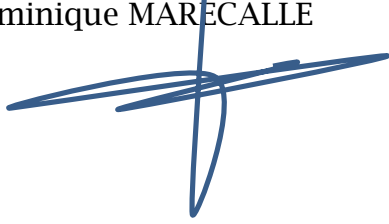
Le Ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,
Pour le ministre et par délégation :
Dominique MARECALLE



Le Ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des comptes publics,

Pour le ministre et par délégation :

Dominique MARECALLE

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping horizontal and vertical strokes, positioned below the name Dominique MARECALLE.